

**BIBLIOGRAPHIE :**

- H.BENISSAD, Pourquoi un bilan de l'économie du développement ?
- S.TREILLET, L'économie du développement de Bandoeng la mondialisation, Armand Colin, Paris2008
- Revue d'économie du développement N1-2.PUF, 2001 : Penser le développement au tournant du millénaire.
- Revue internationale des sciences socialesN166, UNESCO/ERES, 2000.Le débat sur le développement : Au delà du consensus de WASHINGTON
- Revue problèmes économiques N2.510 2.511,5-12 MARS 1997.Le rôle incertain des rôles de croissance.

Au total la nouvelle théorie et l'idéologie qui l'a sous tend prennent le statut d'un paradigme, d'un discours normatif qui a pour mission d'accompagner la transition des pays en voie de développements a l'économie de marche et il est explicitement formule sous l'appellation du consensus <<de WASHINGTON>> qui énumère les axes de cette nouvelle matrice disciplinaire :

-<<reform de la fiscalité ;  
-libéralisation financier

- adoption d'un taux de change unique,
- libéralisation commerciale,
- privatisation des entreprises publiques,
- promotion de l'investissement direct étranger
- déréglementation destinée notamment à éliminer toute entrave a la concurrence,
- renforcement des droits de propriétés>><sup>(1)</sup>.

Au terme de cet article et dans les limites qui nous sont imposées, l'une des nombreuses questions tangibles par apport a cette nouvelle réalité est la suivante : est ce que l'intégration dans l'économie mondiale peut se substituer a une véritable stratégie de développement ?

Ou est ce que, et selon D.RODRIK <<l'ouverture au commerce international et la libéralisation des capitaux ne sont que des éléments de la stratégie de développement.>><sup>(2)</sup>

---

1 - Christian Comeliau, le postulat de la croissance indéfini, in revue internationale des sciences sociales. P. 519.

2 - D.Rodrik, l'intégration dans l'économie mondiale peut-elle se substituer à une stratégie de développement ? In revue d'économie du développement. P242.

Il se traduit en particulier :

-Sur le plan historique et politique par la fin de la guerre froide, la dissolution de l'ancien bloc socialiste et l'échec relatif de certaines révolutions sociales.

-Sur le plan économique par l'éclatement de l'unité des pays en voie de développement avec le détachement des nouveaux pays industrialisés, la constitution de groupe de pays à intérêt distincts, mais aussi par la généralisation de la crise de l'endettement qui a conduit aux stratégies d'ajustements structurels basées sur l'épineux problème de la **conditionnalité**.

-Sur le plan commercial par la régionalisation des échanges commerciaux mondiaux autour de la triade.

-Sur le plan idéologique, et du point de vue de la théorie économique par la domination du courant néolibéral faisant l'apologie des forces du marché, de la dérégulation et de la libéralisation.

D'une manière plus générale, on s'accorde à dire que la période qui débute avec les années 1980 constitue une étape significative dans l'évolution de la mondialisation porteuse de bouleversements profonds. Ces derniers associés aux échecs survenus au niveau nationaux vont faire évoluer les débats vers l'idée que l'économie des pays en voie de développement **relève de modèles de croissance et non d'une économie du développement au sens d'une discipline spécifique**.

C'est ainsi qu'on s'achemine à partir de la fin des années 1980 vers **une nouvelle économie du développement** en fait vers un paradigme d'inspiration néoclassique et monétariste. Il est relayé par les principales organisations économiques internationales (FMI, BIRD, OMC) qui participent :

1-A l'application de politiques économiques qui rejettent point par point les objectifs et les instruments mis au point au cours des décennies précédentes dans le cadre des stratégies de développement.

2-A l'idée que les enjeux de la mondialisation auxquels sont confrontés les pays en voie de développement ne peuvent être **abordés et contenus** à l'intérieur ces mêmes stratégies de développement.

C'est ainsi que des formulations nouvelles dictent des politiques prescrites avec une application quasi inconditionnelle et quasi universelle faisant abstraction des spécificités économiques et sociales et des modalités d'insertions des économies en voie de développements dans le marché mondial.

Cette idéologie de libéralisation des économies prône la réduction de toutes les interventions de l'Etat à l'économie et participe à la diffusion accélérée et généralisée d'un modèle économique unique ayant pour préalable une application de règles draconiennes liées aux ajustement structurels. Elle décale alors les choix stratégiques nationaux par rapport aux orientations dictées par l'intégration dans l'économie mondiale.

## Remise en cause de la spécificité de l'économie du développement.

Les échecs du développement réel et les difficultés de nombreux pays (stagnation, endettement, inégalités sociales, tissu industriel déstructuré et non intègre au marché mondiale) ont balayé l'optimisme des années 1970 et laissé place à l'idée selon laquelle le rattrapage des niveaux de développement demeure impossible d'autant plus que les pays industrialisés se caractérisent de plus en plus par un dynamisme technologique rendu possible par les deuxième et troisième révolutions industrielles.

Autrement dit, au début des années 1980 on fait le constat (valable pour plusieurs pays notamment d'Afrique mais aussi d'Asie et d'Amérique latine) sévère de l'échec relatif des politiques et des stratégies économiques de développement appliquées pour bon nombre de pays en voie de développement à partir de leurs indépendances respectives. Échec, certes relatif (ces pays sont arrivés à réaliser, par rapport à leurs objectifs, des résultats contrastés en matière d'industrialisation, de construction de secteur d'activités plus ou moins importants, d'emploi, de croissance, d'éducation, de santé etc.), mais **certain** notamment avec l'éclatement de la crise de l'endettement qui annonce un recul des indicateurs économiques et sociaux et se décline dans des déséquilibres macroéconomiques.

Deux interrogations fondamentales suscitées par les situations précédemment rappelées se posent alors autour de deux axes de réflexion plus ou moins indépendants. Les réponses apportées ne sont pas dépourvues d'enjeux économiques ceux là même qui se profilent à partir des années 1980 :

1-Est-ce que ce sont les structures économiques politiques sociales des pays en voie de développement qui, sur fond de crises, rendent difficile l'application d'objectifs stratégiques reconnus rationnels et logiques mais inadaptés à la réalité de système économique caractérisé par de long processus de transition, des dysfonctionnements des modes de gestion administratifs, des insertions déséquilibrées et précaires au marché mondial etc.

2-Est-ce que ce sont les modèles théoriques qui sont à la base des stratégies appliquées durant trois décennies de développement, qui, par essence, sont porteuses de leurs propres limites ?

Ces questions, «<loin de relever d'un pur intérêt historique dénué d'enjeu contemporain...sous-tendent au contraire toute l'orientation stratégique des institutions internationales depuis plus de 20 ans dans les pays en développement>><sup>(1)</sup>.

Ces questionnements sont d'autant plus lourds de conséquences qu'ils sont formulés dans le cadre d'un contexte historique, politique et économique défavorable au pays en voie de développement.

---

1-STEPHANIE TREILLET, l'économie du développement, de Bandoeng à la mondialisation p.70.

-L'hypothèse de la rareté du capital et de l'impossibilité d'un développement endogène(R.NURKSE) enrichi par le modèle de CHENERY.

-L'hypothèse des cercles vicieux, et des causalités circulaires cumulatives (J.VINER, G.MIRDAL).

**Dans un deuxième temps**, autour d'un ensemble d'instruments et de politiques économiques par rapport a des objectifs de long terme. Nous pouvons illustrer ce courant de pensée par les théories de la spécialisation internationale telles que :

-La théorie des dotations des facteurs (le modèle d'HECKSCHER et OHLIN)

-La théorie des facteurs spécifiques(VINER)

-L'approche dite néo-factorielle ou néo-technologique (R.L FINDLAY, H KIERZKOWSKI 1983, KEESING, POSNER)

-L'approche en termes d'économies d'échelle(KRUGMAN1990)

L'approche en termes de concurrence imparfaite (LASSUDRIE, DUCHENE)

**2-A** l'opposé des courants de pensée tels que celui qui regroupe les structuralistes et les <tiers mondistes> revendiquent les spécificités historiques et théoriques des pays en voie de développement, affirmant que :

1/le sous-développement est le produit de la loi de l'accumulation du capital il renvoie par conséquent aux conditions d'exclusion du capitalisme industriel en Europe et en Amérique du nord.

2/cette spécificité historique, reproduit ses mécanismes de fonctionnement dans le marché mondial a travers les modalités d'échange et d'insertion des économies.

3/l'étude du sous développement soulève des questions d'ordres structurel et qualitatif. Elles sont fondamentales.

Cette conception qui s'est cristallisée dans des théories qui ont jalonné la pense économique tel que : les théories de la dépendance, l'analyse en terme de centre-périphérie, les théories de l'échange inégal, a véhiculé des revendications au sein d'organismes internationaux tels que la CNUCED.

Notons que toutes ces approches ont inspire des stratégies de développement soucieuses théoriquement, des relations intersectorielles, de l'indépendance technologique, commerciale, financière, de l'extension des marchés intérieurs et du progrès social, ont balancé entre des modèles autocentrés et d'industrialisation volontariste, la promotion des exportations et la substitution des importations. Ces stratégies ont été généralement, et au courts des années 1950-1980 le fait d'Etats, elles se sont selon certains analystes écartées des modèles théoriques en raison, en grande partie, des distorsions propres aux économies en voie de développement.

En effet l'importance croissante de la dépense nationale, les besoins grandissants des services publics utilitaires, (urbanisation), l'importance de la finance publique etc. ont fait que l'Etat fut un important facteur de croissance économique et/ ou de développement économique.

Il le fut de surcroît :

-dans les ex pays socialistes obéissant a des structures et a des mécanismes de gestion et de contrôle qui avaient attribué un rôle central a l'État a travers la politique de planification du développement –thème aujourd'hui totalement anachronique.

-Dans les pays sous développés face au désir d'indépendance économique et d'industrialisation (cf. La question du développement).

### **La question du développement**

Le contexte d'apparition de l'économie du développement correspond a celui de l'après deuxième guerre mondiale, contexte porteur d'une entité politique, économique, sociale nouvelle revendiquant des aspirations des objectifs communs face aux puissances occidentales, (anciennes métropoles) objectifs portés par des mouvements d'indépendances nationales et de dynamiques de transformations économiques et sociales.

C'est dans ce contexte historique **surdétermine par la dimension politique** que se constitue un objet d'études, participant a l'émergence puis a la constitution d'une discipline nouvelle théoriquement autonome, et qui, jusqu'a nos jours demeure traverser par des clivages théoriques prenant racines tantôt dans les théories de l'économie internationale, tantôt dans des idéologies qui participent a infléchir des théories explicatives sur des présupposés qui renvoient a des questions de fonds mais aussi a des enjeux économiques et politiques et qui ont été a l'origine de positions radicalement opposées entre deux grands courants :

**1**-Convaincus de la pertinence des analogies entre deux situations : a savoir celle qui prévalait, dans les pays industrialisés, avant la première révolution industrielle et celle des économies nouvellement indépendantes, des courants théoriques d'inspiration classiques, néoclassiques, keynésiennes et plus généralement libérale, croient trouver dans la pensée économique classique, des outils et des constructions conceptuelles appropriées a l'étude du développement conçu comme, un retard par rapport aux pays industrialisés pris comme référence. Ces courants préconisent des théories économiques basées sur une vision universelle, linéaire et automatique de la trajectoire du développement.

Cette conception s'est pleinement développée **dans un premier temps** : autour de quelques hypothèses fondatrices des premiers modèles de développement. Citons a titre d'exemples :

-L'hypothèse de la dualité des structures de production (modèle de W.LEWIS)

A long terme, la croissance n'est plus déterminée que par le rythme du progrès technique, qui est, par hypothèse, exogène.<sup>(1)</sup>

Cette assertion qui sépare l'innovation technologique de l'investissement fut critiquée par KALDOR (1957), par ROBINSON (1962), réitérant partiellement des hypothèses de H. YOUNG (1928) et de SCHUMPETER (1934).

Depuis les années 1990, des recherches remettent à l'honneur l'accumulation quantitative et qualitative du capital ou l'investissement comme facteur essentiel de croissance.

Des recherches telles celles menées par ROMER et WEIL (1992) préconisent la complémentarité du capital physique et du capital humain comme moteur de la croissance.

DE LONG et SUMMER (1993) ont, sur la base d'études empiriques liées à un grand nombre de pays en développement, montré une corrélation positive et statistiquement significative entre les déterminants des gains de productivité globale des facteurs et l'investissement en biens d'équipement. En outre si le progrès technique touche tous les secteurs de l'économie, il se produira des externalités à même de faire progresser l'investissement et la croissance.

D'autres études, à l'exemple de celles de DE LONG, SUMMERS (1991, 1993) étudient les effets contrastés de différents types d'investissement : l'équipement, l'immobilier sur la croissance réelle ; alors que d'autres recherches remettent en avant le rôle de l'investissement dit global c'est-à-dire de l'infrastructure publique comme préalable à l'investissement privé, catalyseur de croissance, notamment si l'investissement public concerne les transports et les communications.

À l'instar de ses voies de recherche des auteurs de l'économie du développement R. RODAN – NURKSE – HIRSHMAN – WROSTOW – F. PERROUX, qui ont depuis les années 1950-1960 partagé une vision interventionniste de l'Etat, ont eux aussi mis l'accent sur le rôle déterminant de l'investissement en capital technique par rapport à la croissance associée à une approche linéaire du développement.

Des approches modernes préconisent que pour maintenir une croissance régulière, il est nécessaire d'établir une complémentarité entre l'accumulation du capital physique, le savoir technologique et le capital humain.

2/Un autre élément constitutif du contexte économique des années 1960-1970 et qui a suscité de nouvelles voix de recherche de l'économie du développement en particulier, et de l'analyse économique en général, fut l'importante extension du secteur public, liée au rôle croissant de l'Etat dans les activités économiques contemporaines et ce qu'elle que soit la nature du système économique :

---

1- Page 42 in problèmes économiques. Op. Citée.

études dynamiques en introduisant la variable temps...etc.

En d'autres termes, on s'efforce d'adapter les analyses économiques aux préoccupations pratiques, en construisant de véritables modèles de croissance. Des recherches économiques nouvelles remettent à l'ordre du jour les liens et le sens de la causalité entre épargne, investissement et croissance. L'éclairage et les explications sur ces liens économiques ne sont pas sans conséquences pour le choix de politiques économiques.

En effet si la croissance est déterminée par l'épargne puisqu'elle se transforme en investissement, la politique de répartition des revenus et la politique des prix doivent favoriser l'épargne. Exemple : LEWIS/COLLINS 1991.

Par ailleurs si l'investissement est déterminé par d'autres facteurs que l'épargne et si cette dernière découle d'une augmentation de l'investissement, alors la politique industrielle devient la priorité.

Enfin si la croissance découle moins de l'investissement et de l'épargne que d'autres facteurs tels que l'innovation technologique, l'amélioration du niveau des ressources humaines, la compétitivité du commerce extérieur, les politiques économiques à mettre en œuvre doivent combiner des facteurs endogènes et exogènes. Ces causalités deviennent plus complexes lorsqu'on envisage des économies déstructurées à l'exemple des pays en voie de développement ou qu'on envisage des économies ouvertes à la libre circulation des capitaux. Le long terme peut également faire apparaître une forte corrélation entre l'épargne nationale brute et l'investissement intérieur (et ceci aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays en voie de développement) révélant, selon certains auteurs exemple (FELDSTEIN 1994), une mobilité limitée des capitaux en dépit de la déréglementation financière : les détenteurs de capitaux privilégient l'investissement intérieur par rapport au risque de change et au risque politique.

A l'opposé et selon par exemple Obstfeld(1994) la corrélation entre épargne et investissement trouve son explication dans les réactions des détenteurs de capitaux à des mesures officielles de politiques économiques, ou à des facteurs communs qui font évoluer à long terme l'épargne et l'investissement dans un même sens.

Quant à la relation directe de l'investissement au taux de croissance économique sur le long terme, elle est bien établie aussi bien empiriquement (les pays de l'Asie du sud est) que théoriquement (le multiplicateur et l'accélérateur de l'investissement). Il n'en demeure pas moins qu'elle fut contestée par des auteurs néoclassiques de la croissance. A l'exemple de SOLOW qui soutient que <<l'accumulation du capital n'affecte la croissance, que pendant la transition vers un état de croissance régulière>><sup>(1)</sup>.

---

1 -In revue problèmes économiques n2.510-2.511, mars 1997, Le rôle incertain des facteurs de croissance. P 44.



et 19S ont parlé du progrès économique et l'on assimile à la croissance de la production et des échanges. Depuis A.SMITH, se sont détachées deux grandes tendances :

A/la tendance classique traditionnelle, fondée sur une vision de la croissance économique limitée au seul système capitaliste. En outre, l'économie classique (et même néoclassique) en accord avec la philosophie du siècle des lumières et de la raison correspondait à une certaine idéologie utilitariste du progrès.

En effet, les théoriciens du 18S et 19S sont aux prises avec de multiples questions qui ont surgi à la suite des transformations et des transitions structurelles qui s'opèrent dans les pays capitalistes vivant l'évènement de la révolution industrielle ; ceci d'une part.

D'autre part, ils sont pris dans le grand courant philosophique et scientifique de l'époque porteur, entre autre, de deux grandes idées majeures : le progrès et la raison et qui ne cesseront d'influencer la pensée intellectuelle et la pratique sociale d'une manière générale.

C'est ainsi que les théoriciens classiques vont essayer et réussir à transcrire les idées du siècle des lumières dans le domaine économique : Ils proclament alors que la raison en économie, est le comportement de l'individu agissant en toute liberté pour la plus grande satisfaction matérielle possible. Quand au progrès, ils l'ont associé en économie à la croissance, et, tout comme le progrès, la croissance devient un objectif en soi. La théorie du progrès, favorisée par l'essor économique, la révolution technique, les libéralismes économique et politique etc... va s'attacher à identifier les obstacles au progrès et à établir par la même les conditions de la croissance. Elles seront portées par l'augmentation de la production, la division du travail, et le libre échange. Aussi, la théorie de la croissance est, avec les classiques et K.MARX, celle de l'investissement du profit et de l'accumulation du capital que seule la propriété privée est capable d'assumer.

Avec les néoclassiques, la théorie économique gagne en abstraction et montre un certain désintéressement pour la croissance puisque la libre concurrence permet, théoriquement, la combinaison optimale des facteurs de production.

**B/Avec la tendance moderne, se profile un renouveau de la théorie économique que les évolutions économiques, en particulier, et historiques, en général, ont rendu nécessaire. Nous pourrions à titre d'exemple, rappeler celles qui nous paraissent les plus importantes par apport à notre problématique :**

1-L'apparition des monopoles, l'éclatement des crises économiques (1929-1970) susciteront des adaptations partielles de la théorie économique : l'idéal d'un équilibre économique classique étant rompu, on envisage alors des situations de marché plus complexes que celle de la concurrence parfaite, on introduit de nouvelles données telles que la variable monétaire et la mobilité des capitaux ou encore les comportements des groupes sociaux (dépassement de l'hypothèse de <l'homoeconomicus> ; on entreprend des

dans l'intervalle des années 1950-1980) plusieurs explications et interprétations , fort divergentes relatives a la question du développement. Nous exposerons ce point ultérieurement.

2/ce processus cumulatif semble s'interrompre notamment avec la mondialisation qui :

- constate la continuité et la persistance de certains traits du sous développement,
- accentue les obstacles structurels au développement,
- participe a la diffusion d'un modèle théorique unifié et standardise, autrement dit d'un paradigme d'inspiration néolibéral qui contredit, efface les divergences. C'est la d'ailleurs l'une des caractéristiques essentielle du paradigme (ou matrice disciplinaire) : il parvient en effet a un moment donné, a réaliser un consensus au sein d'une communauté scientifique et par rapport a une problématique donnée.

C'est ainsi que le paradigme fournit le cadre général d'analyse, la recherche, en l'occurrence l'économie du développement, doit se faire a l'intérieur de celui-ci. Il constitue également un préalable nécessaire et un point d'appui.

Il arrive que dans son entreprise la théorie paradigme se heurte a des cas qui contredisent dans ses postulats et/ou dans les résultats escomptés, cette dernière n'en est pas moins rejetée, elle est tout simplement réajustée par l'élaboration de nouvelles règles, a même de transformer les cas particulier en cas compatible avec le nouveau cadre de recherche.

En outre, la nouvelle théorie paradigme, même si elle rencontre une résistance de la part de chercheurs fideles a d'autres théories, tendra a s'affirmer progressivement par la promesse de son succès, elle prend le statut de théorie dominante car elle constitue une référence scientifique acceptable mais aussi parce qu'au fondement de cette théorie paradigme se trouve une dimension d'ordre politique et social favorable au système économique mondial qui la porte a travers ses mécanismes de fonctionnement.

Estimant que la notion de paradigme a une grande portée par rapport a notre problématique, nous tenterons, dans les limites de cet article, de faire apparaître le moment de son émergence et le cadre de ses éléments constitutifs a travers un bref expose des principaux courants qui ont dominé l'économie du développement.

### **Croissance et développement :**

La notion de développement qui désigne un processus plus ou moins long de changements économiques et sociaux profonds et globaux encadrés par des choix en matière de politique économique et relativement récente dans la terminologie de la théorie économique. En effet, a l'exception de l'école historique allemande (C.CLARK BUKHER), de K.MARX qui parle du développement des formations sociales, de J.SHUMPETER qui en 1934 publie <<la théorie du développement>>, on s'accorde a dire que les auteurs des 18S

# Mondialisation et nouvelle économie du développement : vers un nouveau paradigme

M.Mihoubi Fahima  
Université d'Alger, Algérie

## Introduction :

Le présent article soulève la question du devenir de la question du développement au tournant du millénaire, sachant que pour s'adapter aux tendances du mouvement de la mondialisation les pays en voie de développement doivent, selon une opinion répandue et diffusée par la théorie dominante et relayée par les principales organisations nationales dont l'OMC, substituer les stratégies de développement par l'intégration dans l'économie mondiale et la libéralisation du commerce.

Cette idéologie libératrice des économies, qui fait l'apologie du marché, participe à la diffusion accélérée et généralisée d'un modèle standard, en fait d'un paradigme érigé sur la conditionnalité de l'ajustement structurel.

L'économie du développement se caractérise par une profusion d'écrits, et un éventail de grilles d'analyse qui alimente son évolution et contribue à sa richesse, richesse toutefois relative puisqu'elle demeure par certaines de ses problématiques, partiellement incapable de résoudre certains problèmes économiques en rapport en particulier avec la croissance tel que : le chômage, l'inflation et plus généralement avec le développement tels que : la pauvreté, les déséquilibres structurels des balances de paiement, l'endettement etc.

Cette discipline s'est élaborée au fur et à mesure de points de jonction entre des évolutions multidimensionnelles du réel et l'élaboration d'outils et de systèmes conceptuels explicatifs renvoyant à des représentations d'ordres économiques et sociaux.

En effet, chaque niveau de développement économique et social caractérisé par un ensemble complexe mettant en rapport des appareils de production, des technologies, des normes de gestion, des évolutions démographiques, des mutations sociales, des niveaux et styles de vie etc. alimente un corps de doctrines politiques, économiques et sociales ; ceci d'une part.

D'autre part, il est communément admis que ce corps de doctrines inspire les politiques économiques aussi bien dans leurs conceptions que dans leur mise en pratique.

C'est dire que :

1/ l'économie du développement a évolué selon un processus continu et cumulatif au sein duquel plusieurs théories coexistent et où chacune d'elles cherche conformément à une idéologie, à affermir sa logique explicative vis-à-vis des autres théories et ceci en privilégiant un axe de vision des phénomènes qu'elle est supposée expliquer ; c'est ainsi qu'il a toujours existé (notamment